



Cédric Herrou incarne, en France, la solidarité, le droit d'asile, le respect de la convention de Genève et la libre circulation des personnes en demande de protection internationale dans l'espace Schengen.

Comme il le dit dans son livre *Change ton monde*, « il était perché sur sa montagne, avec ses poules et ses oliviers.... il a fini par recueillir une

famille qui avait fui la guerre, la misère, la dictature...faut-il rejeter l'autre parce qu'il est différent ? »

Depuis 2016 il accueille des milliers d'exilés. Pour cela, il subit gardes à vue, procès, perquisitions et saisies.

En 2017 il est condamné à 4 mois de prison avec sursis. Il soulève une question prioritaire de constitutionnalité (QPC) examinée par le Conseil Constitutionnel, qui se prononce en sa faveur. Les Sages considèrent qu'il ne doit pas y avoir de poursuite pénale si les actes visant à faciliter la circulation et le séjour des personnes en situation irrégulière en France, sont réalisés dans un but humanitaire, sans contrepartie directe ou indirecte. La décision du 6 juillet 2018 consacre le principe de fraternité, le reconnaissant comme un principe à valeur constitutionnelle.

Cédric Herrou précise : *Il est essentiel que les personnes candidates à une protection internationale puissent faire une demande d'asile et que les mineurs isolés étrangers soient pris en charge. On demande simplement que l'État agisse en conformité avec les textes.... il y a souvent marqué « Liberté, Égalité, Fraternité » et nous la fraternité on la fait vivre.*

La cour d'appel de Lyon s'est prononcée le 13 mai 2020 en faveur d'une relaxe de Cédric Herrou.



Maria Marquez de Favela est devenue défenseure des droits humains depuis la disparition de son fils Adrian, âgé de 27 ans, le 2 octobre 2012 à Ciudad Juárez, en compagnie de son ami Adriel Ávila Barrios. Maria, 62 ans, habite Ciudad Juarez dans l'Etat de Chihuahua. En l'absence d'aide de la part des autorités, María et sa famille ont tenté de faire avancer l'enquête et de retrouver les disparus par eux-mêmes. Cela leur vaut d'être surveillés et intimidés par des agents de l'État impliqués, directement ou indirectement, dans la disparition. Comme tous les proches des personnes disparues, María est soumise à une

torture psychologique constante, ignorant si Adrián est encore en vie et, si oui, dans quelles conditions, craignant pour sa propre vie et celle de ceux qui l'accompagnent dans son combat quotidien. Soustraites à la protection de la loi et extraites de la société, les personnes disparues sont à la merci de leur ravisseur, souvent torturées, constamment menacées de mort. Dénoncer ce crime, c'est affronter l'Etat. C'est avec le collectif des familles que Maria Marquez de Favela recherche son fils, partout, avec ses propres moyens. « *On se met d'accord pour rechercher nos disparus, on cherche dans les rues, dans les quartiers, dans les collines alentours, dans d'autres villes, on cherche nos enfants avec des pelles, des râtaux, on va aussi dans des institutions psychiatriques ; on se renseigne partout, on cherche dans les puits, jusqu'à 50 mètres de profondeur, si on trouve des restes, car on les cherche en vie, mais aussi sans vie.* » Maria Marquez de Favela est venue à Paris avec son mari, à l'invitation de l'ACAT, qui lui a remis en 2018, le prix Engel-du Tertre de la Fondation ACAT pour la dignité humaine.